

OBJET DE LA DEMANDE	:	Transformation d'une maison unifamiliale avec modifications structurelles, aménagement des combles, modification des baies de fenêtre et pose d'un crépi sur isolant en façade arrière.
LIEU	:	Clos des Poètes 5 - 1030 Bruxelles
CADASTRE	:	4ème DIV - Section B - N° 96 Y 3
DEMANDEUR	:	
DATE	:	18-06-2026

NOTE EXPLICATIVE

La présente demande porte sur la transformation d'une maison unifamiliale. Les travaux comprennent des modifications structurelles intérieures, l'aménagement des combles, la modification de certaines baies de fenêtres ainsi que la réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur avec finition en crépi sur la façade arrière.

Le projet a pour objectif d'adapter l'habitation aux besoins de la famille du futur propriétaire, actuellement en cours d'acquisition du bien, tout en améliorant le confort d'utilisation et la performance énergétique du bâtiment.

Au rez-de-chaussée, les interventions consistent en une réorganisation des espaces intérieurs afin de mettre en place une cuisine plus spacieuse et fonctionnelle, mieux adaptée à une occupation familiale.

Au premier étage, la salle de bain existante est déplacée à l'emplacement de l'actuelle chambre 4. L'espace libéré par cette intervention permet l'implantation d'un nouvel escalier assurant l'accès aux combles.

Les combles sont aménagés en espaces habitables comprenant une chambre, dont la superficie est supérieure à celle de la chambre supprimée au premier étage, un bureau, une salle de bain ainsi qu'un local technique. Ces aménagements sont réalisés entièrement dans le volume existant de la toiture, sans modification du gabarit du bâtiment.

Par ailleurs, certaines baies de fenêtres sont agrandies afin d'améliorer l'apport de lumière naturelle au sein de l'habitation, sans porter atteinte à la composition générale des façades.

Enfin, une isolation thermique par l'extérieur avec finition en crépi est prévue sur la façade arrière. Cette intervention a pour objectif d'améliorer la performance énergétique du bâtiment tout en préservant les caractéristiques architecturales de la façade avant et l'intégration de l'immeuble dans son environnement urbain.

Demandeur,

Administrateur / Architecte,
Fatih Bayraktar